

RÈGLEMENT No. 1089-18
Relatif aux plans d'implantation et d'intégration
architecturale

Annexe A-1 – Territoires assujettis à un P.I.I.A.

TERRITOIRE TYPE DE SECTEUR

- 1 Commercial
- 2 Résidentiel
- 3 Noyau villageois
- 4 Industriel
- 5 T.O.D.
- 6 Zones RA 221 et RA 222
- 7 Zones RA 335
- 8 Secteurs de conservation
- 9 Zone IA 318
- 10 Parc d'affaires de l'autoroute 840
- 11 Agricole

AMENDEMENTS

RÈGLEMENT	TERRITOIRES CONCERNÉS	ENTRÉE EN VIGUEUR
1089-2	La loi 2017-252 est appliquée au secteur 1, secteur commercial	2008-06-10
1089-4	Les nouveaux secteurs 1700 et 1800 sont ajoutés à l'annexe du secteur 4	2008-06-10
1089-6	Agencement du secteur résidentiel 2 : - par l'ajout d'une partie des lots 355, 356, 357, 358 - à l'intérieur d'une partie du secteur commercial 1	2012-05-18
1089-7	Agencement du secteur commercial 1 : - modifié par les lots donnés au le chemin des Angles les ardoises liés de la rue Hoyle et le long du prolongement de l'avenue de l'Éclaircie, La zone C1 000 est ajoutée au secteur commercial 1 Ajout d'un nouveau secteur résidentiel 2	2012-05-24
1089-8	Ajout d'un nouveau secteur résidentiel 2	2014-11-08
1089-9	- La modification des limites du secteur 8 000 à 700 - Côte de la Gare », modifiant par le fait même les limites du secteur 4 ; - L'ajout du secteur 7 000 à Zones RA 221 et RA 222 ; - L'ajout du secteur 8 000 à Zones RA 335 ; - L'ajout du secteur 8 000 à Secteurs de conservation ; - L'ajout du secteur 8 000 à Zone IA 318, modifiant par le fait même les limites du secteur 6 ; - L'ajout du secteur 13 000 à Parc d'affaires de l'autoroute 840, modifiant par le fait même les limites du secteur 4.	2014-11-08 2014-09-03
1089-10	Modifications multiples.	2015-06-14
1089-13	Modifications multiples.	2017-02-14
1089-14	Modifications multiples.	2018-06-11
1089-15	Agencement du secteur résidentiel 2 : - par l'ajout de la zone RA 227	2018-08-22
1089-18	Ajout des secteurs 11 à Chemin agricole et de passage, agencement et modification des limites des secteurs 1 et 11 le long du chemin Sainte-Hélène.	2022-04-13

Ce règlement est tenu en vigueur le 18 août 2008 lors de l'émission du certificat de conformité par le MRC Les Moulins.

Ce plan constitue une compilation administrative amorcée au règlement relatif au P.I.I.A. No. 1089 - il est destiné à des fins de référence uniquement. Pour une interprétation légale, veuillez consulter le texte officiel des règlements.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

No de dossier : --

Dossier : 1089-18_A.dwg
Date : mai 2022 DOCUMENTS SOURCES :
Échelle : 1 : 20 000 - Matrice graphique (avril 2022)
Préparé par : Evelyne Hamon - 1089-15
Dessiné par : Kim McDonald
Approuvé par : Philippe Despins

